

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 janvier 2024

Cyclone Belal : levée de la phase de sauvegarde, mais la mobilisation continue Une mobilisation de tous pour faire face

11 jours après le passage du cyclone Belal sur La Réunion, du 14 au 16 janvier dernier, et après le passage, à près de 230 kilomètres au plus près, de la tempête tropicale Candice, le préfet de La Réunion a décidé la levée de la phase de sauvegarde cyclonique.

Cette phase, activée après l'alerte rouge, est une phase transitoire au cours de laquelle la menace cyclonique s'éloigne mais où les dangers demeurent (réseau routier impraticable, arbres arrachés, fils électriques à terre, radiers submergés, éboulements, etc.). Elle a notamment été maintenue cette semaine en raison de la tempête tropicale Candice.

La levée de la phase de sauvegarde ne signifie pas pour autant que tout est revenu à la normale. Même si cela représente une minorité de la population réunionnaise, plusieurs milliers de personnes restent ce soir coupées d'eau ou privées d'électricité. Les conséquences de moyen et long terme du cyclone sont nombreuses (dégâts agricoles notamment). Le préfet veille à ce que les travaux qui restent à mener se poursuivent dans les meilleures conditions. Les services de l'État, les collectivités et les opérateurs de réseaux restent mobilisés en ce sens.

Jérôme Filippini, préfet de La Réunion, remercie l'ensemble de la population qui a su une nouvelle fois, en respectant l'ensemble des consignes de sécurité, faire face.

Forte mobilisation pour le rétablissement des réseaux

Une grande majorité des réseaux a été rétablie :

- Moins de 1 % de la population est encore coupée d'eau ou d'électricité ce soir.
- Moins de 2 % de la population connaît encore des coupures internet ou de téléphone mobile.

Les équipes des différents opérateurs restent pleinement mobilisées pour poursuivre le rétablissement total des réseaux.

Sur les routes, des éboulements et glissements de terrains impactent encore certains accès, mais les gestionnaires de voiries ont assuré un rétablissement rapide des 650 km de route nationale et des 720 km de route départementale, sans oublier l'ensemble des voies communales.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457 Courriel : <u>communication@reunion.gouv.fr</u>

Internet: <u>www.reunion.gouv.fr/</u>Twitter - Facebook - Instagram - LinkedIn: @Prefet974

Sollicitations presse: https://wkf.ms/3kc53kb

Fin de mission pour les renforts de sécurité civile

Les travaux post-cyclone, pour dégager les routes, sécuriser les écoles, répondre aux problématiques d'accès à l'eau, ont pu être accélérés grâce à la mobilisation de l'État qui a mobilisé des renforts nationaux dès le mardi 16 janvier.

Ce sont 25 militaires des formations militaires de la sécurité civile (ForMiSC) et 10 sapeurspompiers en provenance de Mayotte et 60 ForMiSC, 41 pompiers et 10 gendarmes en provenance de l'Hexagone qui ont œuvré jusqu'à aujourd'hui pour résorber les dégâts :

- 135 reconnaissances réalisées
- 102 déblaiements de voiries obstruées
- 17 remplissages de cuves d'eau sanitaire
- 10 mises en protection de bâtiments par bâchage

Ces renforts finissent leur mission à La Réunion ce vendredi.

Fermeture de la cellule d'information du public

Dès l'alerte rouge cyclonique, le préfet de La Réunion a activé la cellule d'information du public. Via un numéro d'appel national, des agents dédiés ont répondu à 788 appels pour informer la population et répondre à leurs interrogations.

Avec la levée de la phase de sauvegarde, ce dispositif est désactivé et la population peut, si besoin, user des moyens de contacts habituels : https://www.reunion.gouv.fr/Nous-contacter ou le standard de la préfecture au 0262 40 77 77.

Distribution gratuite d'eau en bouteille

Des distributions gratuites d'eau en bouteilles ont été réalisées par l'État toute cette semaine, en lien avec les collectivités, les associations et les établissements de santé. Cette opération de distribution vise en particulier à pallier les coupures d'eau persistantes dans certains secteurs et la problématique de non potabilité de l'eau qui perdure dans certains quartiers.

Environ 130 conteneurs de 5 **544 bouteilles chacun, soit 1,1 million de litres d'eau en bouteille,** sont en cours de distribution. 410 **000 bouteilles (soit 74 conteneurs) ont d'ores**-et-déjà été distribuées. La distribution se poursuivra demain et la semaine prochaine.

Déclarez son sinistre rapidement

Pour les biens assurés, le dispositif CatNat permet de marquer le caractère exceptionnel d'un événement météorologique, de faciliter les prises en charge des dégâts par les assurances grâce à un encadrement de la procédure par l'État et une réassurance par l'État des assureurs, et d'accélérer la prise en charge.

Un premier arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été publié au journal officiel mardi 23 janvier 2024 pour les phénomènes d'inondations, coulées de

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457 Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet: www.reunion.gouv.fr/Twitter - Facebook - Instagram - LinkedIn: @Prefet974

Sollicitations presse: https://wkf.ms/3kc53kb

boues, vagues et submersions marines. <u>Retrouvez le communique de presse en ligne</u>. Vous avez **jusqu'a**u 22 février pour déclarer votre sinistre à votre assurance.

Pour les biens non assurés, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pourra activer le fonds de secours Outre-mer et une somme forfaitaire pourra être accordée, sous conditions de ressources, aux sinistrés. Dès lors que le ministère accordera la mobilisation du FSOM, il sera possible de solliciter une aide financière en déposant un dossier auprès de la mairie de sa commune. Une communication spécifique sera faite dès mobilisation possible du fonds de secours outre-mer.

Des vigilances à conserver

• Sur les sentiers :

La levée de la phase de sauvegarde n'implique pas un retour total à la normale. En plus des éboulements et glissements de terrain en cours sur certains axes routiers, de nombreux sentiers de randonnées restent inaccessibles. Sur les 847 km sentiers que compte La Réunion, 236 km sont ouverts, 178 km nécessiteront des travaux avant réouverture et 433 km doivent encore être vérifiés. Près de 130 agents de l'office national des forêts (ONF) sont déployés sur toute l'île pour rétablir les itinéraires dans les plus brefs délais. La carte actualisée des sentiers fermés et ouverts est accessible : https://www.onf.fr/+/b90

Avec l'eau :

Concernant la baignade en mer et en rivière : l'agence régionale de santé (ARS) appelle également à la prudence. Suite aux fortes pluies, l'eau peut être de qualité dégradée et impropre à la baignade. Il convient d'attendre, au minimum 72h après un fort épisode pluvieux, avant de se baigner ou, au mieux, d'attendre les analyses menées par l'ARS.

Après une coupure d'eau, elle peut ne pas être potable durant plusieurs heures. Les coupures et remises en eau successives peuvent en effet engendrer une dégradation de la qualité de l'eau avec un risque pour la santé des consommateurs. L'ARS recommande, notamment aux personnes fragiles, de faire attention durant la première demi-journée suivant la remise en eau et de préférer la consommation d'eau embouteillée. Il est également possible de faire bouillir l'eau du robinet pendant 3 minutes avant utilisation.

Retrouvez toutes les recommandations de l'ARS sur https://urlr.me/QJMY3

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457 Courriel : <u>communication@reunion.gouv.fr</u>

Internet: www.reunion.gouv.fr/Twitter - Facebook - Instagram - LinkedIn: @Prefet974

Sollicitations presse: https://wkf.ms/3kc53kb

ANNEXES

→ Évolution des rétablissements des réseaux

	Mardi 16/01 Sortie alerte rouge	Mercredi 17/01	Jeudi 18/01	Vendredi 19/01	Samedi 20/01	Dimanche 21/01	Lundi 22/01	Mardi 23/01	Mercredi 24/01	Jeudi 25/01	Vendredi 26/01
∜ EDF (clients)	150 000	48 900	15 000	10 000	8 500	7 506	6 000	4 805	4 052	3 014	2 152
	(35%)	(11%)	(3,5%)	(2%)	(2%)	(1,74 %)	(1,39%)	(1,11%)	(0,94%)	(0,70%)	(0,50%)
▲ EAU	305 000	123 700	56 459	12 815	12 579	3 250	0	580	4 717	7 307	6 567
(population)	(35%)	(14%)	(7%)	(1,5%)	(1,5%)	(0,40%)	(0%)	(0,06%)	(0,55%)	(0,85%)	(0,76%)
TÉLÉCOM FIXE (clients)	133 000	64 200	38 484	24 592	18 592	16 452	14 271	11 871	9 292	7 365	6 295
	(40%)	(19%)	(11%)	(7,4%)	(5,6%)	(5%)	(4,3%)	(3,6%)	(2,8%)	(2,2%)	(1,9%)
TÉLÉCOM MOBILE (relais)	510	239	187	109	83	81	62	39	28	21	18
	(40%)	(18%)	(15%)	(8,5%)	(6,5%)	(6,3%)	(4,8%)	(3%)	(2,2%)	(1,6%)	(1,4%)

→ Réseau électricité : population impactée par secteur

Arrondissement	Population impactée		
Secteur Est	282		
Secteur Nord	549		
Secteur Ouest	470		
Secteur Sud	851		
TOTAL	2 152 personnes		

→ Réseau eau : population impactée par des coupures totales d'eau

	Population imp	actée par	% de la population communale			
Communes	des coupures totales d'eau en cours	une distribution perturbée	coupures	distribution perturbée		
AVIRONS (LES)	0	1 950	0%	17%		
SAINT-DENIS	140	0	0%	0%		
SAINT-JOSEPH	227	690	1%	2%		
TAMPON (LE)	6 200	10 900	8%	14%		
TOTAL	6 567	13 540	0,76%	1,57%		

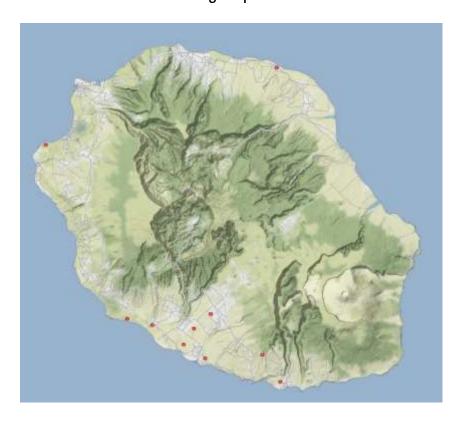
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457 Courriel : <u>communication@reunion.gouv.fr</u>

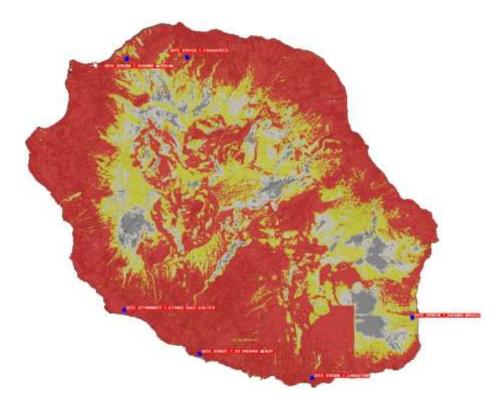
Internet: <u>www.reunion.gouv.fr/</u>Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn: @Prefet974

Sollicitations presse : https://wkf.ms/3kc53kb

→ Réseau mobile : relais Orange impactés



→ Réseau mobile : relais SFR impactés



Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457 Courriel : <u>communication@reunion.gouv.fr</u>

 $Internet: \underline{www.reunion.gouv.fr\ /}\ Twitter-Facebook-Instagram-LinkedIn: @Prefet974$

Sollicitations presse : https://wkf.ms/3kc53kb